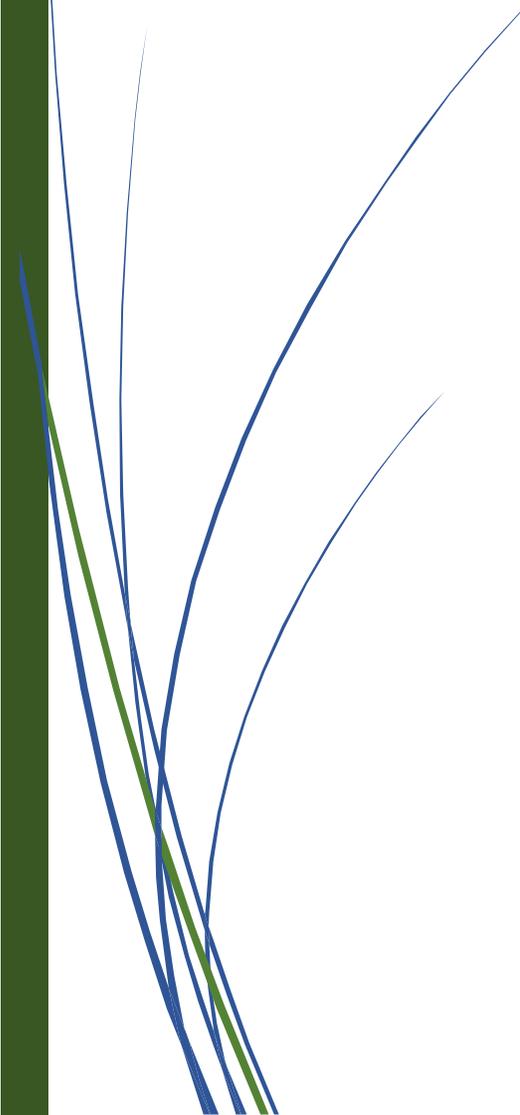


McMasterville

**FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT
FINANCIER 2024**



Chères citoyennes, chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*. Le rapport financier consolidé fait état d'un excédent de fonctionnement total de 1 166 487 \$, réparti entre un excédent de 1 023 118 \$ pour la Ville et un excédent de 143 369 \$ lié aux partenariats. La version intégrale du rapport financier consolidé est disponible sur notre site Internet (<https://www.mcmasterville.ca/la-ville/rapports-municipaux/>).

Martin Dulac, maire

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier consolidé de la Ville de McMasterville pour l'exercice financier 2024 a été déposé au conseil municipal lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2025. Conformément aux principes comptables généralement reconnus, les états financiers de la Ville incluent également, de façon proportionnelle, ceux des partenariats (régies intermunicipales) auxquels elle participe. Afin de faciliter la compréhension, les informations présentées ci-dessous portent exclusivement sur les données de la Ville de McMasterville.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 11 071 941 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 12 975 667 \$.

En tenant compte des éléments de conciliation à des fins fiscales comme l'amortissement, le remboursement de la dette à long terme et les différentes affectations, les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 023 118 \$.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT | 11 071 941 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES | 1 023 118 \$

Les principaux facteurs expliquant cet excédent sont les suivants :

- Des droits de mutation supérieurs de plus de 200 000 \$ aux prévisions budgétaires, en raison de quelques transactions significatives;
- Des compensations pour matières recyclables et des redevances pour matières résiduelles plus élevées que prévu;
- Des intérêts bancaires perçus plus importants que ceux anticipés;
- Des intérêts sur la dette à long terme moindres, en raison du report d'un financement à l'année 2025;
- Des réductions de dépenses dans les divers services municipaux, attribuables à une gestion rigoureuse et efficace des fonds publics.

L'excédent réalisé en 2024 sera comptabilisé à l'excédent de fonctionnement non affecté. Par la suite, une partie pourra être affectée aux différents projets de la Ville, conformément à une résolution qui sera adoptée dans les prochains mois.

En 2024, l'administration municipale a réalisé plusieurs projets d'envergure, parmi lesquels :

- Une cocréation unique en collaboration avec l'entreprise Gamotech : le premier atelier mobile « zéro émission » entièrement conçu sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de la Ville, subventionné à 80 % par le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités (FCM);
- D'importants travaux de sécurisation des déplacements actifs sur le boulevard Constable et les rues W.-McMaster et Albert-Gamble;
- La réfection complète des infrastructures souterraines d'une partie des rues de Bretagne et Morin;
- Deux terrains de tennis éclairés, ainsi que le terrain de basketball, entièrement rénovés (parc Gilles Plante);
- La conception et l'installation de panneaux d'entrées de ville à l'image de McMasterville;
- L'amélioration des sentiers au cœur du parc du Ruisseau-Bernard et de nouveaux aménagements paysagers au sentier des Quatre-Lucioles;
- L'installation de quatre nouvelles bornes de recharge électriques dans le stationnement principal du parc Gilles Plante;
- La tenue de la première édition de la *Journée de l'électrification municipale*;
- Le déploiement de nombreux événements et activités pour tous les goûts, offerts gratuitement à la communauté citoyenne.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. a procédé à l'audit des états financiers consolidés comprenant :

- l'état de la situation financière;
- l'état des résultats;
- l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette);
- et l'état des flux de trésorerie, au 31 décembre 2024.

Elle confirme, à l'exception de la réserve dans le cadre de l'application du chapitre SP3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.